

COMPTE RENDU du CDAS du 2 juillet 2020

La séance du CDAS prévue le 7 avril a dû être annulée en raison de la crise sanitaire et reportée au 2 juillet. Afin de respecter les mesures sanitaires et de distanciation physique imposées, le nombre de participants a été limité. Seuls les membres ayant voie délibérative et une partie des membres de la délégation ont participé à la réunion.

En préambule, le président du CDAS, M LE GALL nous informe de sa mutation à compter du 15/08/2020. A ce jour, le nom de son remplaçant n'est pas connu.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CDAS DU 26 NOVEMBRE 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE 2019 DU CDAS

- Le nombre des actifs bénéficiaires est en baisse alors que celui des retraités est en progression ;
- Le budget du CAL 2020 pour le 63 est de 56811 € ; il est calculé sur les effectifs 2018 ; A savoir que la délégation perçoit 3,19 € par retraité, 9,57 € par actif et 36,82 € par enfant ;
- Un point est fait sur la restauration collective : le nombre de repas servi est en augmentation ; le plafond journalier des tickets restaurants est temporairement doublé à 38 € ;
- Le restaurant de Berthelot devrait rouvrir au cours du 1^{er} semestre 2021 ;
- Nous avons évoqué la situation des agents de la trésorerie du CHU qui n'ont pas été informés de la réouverture du restaurant de la poste Saint-Eloy le 27 avril. Leurs demandes de remboursement des frais de repas, mesure prévue dans le cadre du PCA, ont été rejetées après cette date. Le président du CDAS va se rapprocher de la DDFiP 63 pour essayer de trouver une solution.
- Nous avons alerté sur la détérioration de la qualité des repas servis au restaurant de la DISI (fournis par l'ARENFiP), notamment depuis le dé-confinement. Une nouvelle enquête de satisfaction sera demandée. M LE GALL doit se rapprocher du prestataire.
- Suite à l'annulation de toutes les colonies au printemps, EPAF devrait organiser de nouveaux départs pour les vacances de Toussaint ; les assistantes sociales sont à disposition des parents en grande difficulté suite à l'annulation de certaines colos cet été.

COMPTE RENDU ANNUEL DE L'ACTIVITE 2019 DU SERVICE SOCIAL

- Nouveauté 2019 : les dossiers sociaux sont désormais informatisés, après accord des agents.
- Intervention sociale individualisée : 262 personnes ont été suivies dont 17 % de retraités (personnes très isolées, dépendantes) ; les interventions ne se limitent plus à la sphère privée de l'agent mais elles touchent aussi le professionnel. Le 1^{er} motif d'intervention est la santé suivi du budget, de la vie professionnelle, de la vie familiale et à moindre mesure du logement. Le domaine de la santé a très souvent des répercussions sur tous les autres domaines.
- Le budget des aides financières pour 2019 s'élève à 143329 € pour 88 bénéficiaires (35 bénéficiaires en 2017). L'ENFiP avec de grosses promotions explique en grande partie cette augmentation.
- Concernant la vie professionnelle, les demandes d'intervention des assistantes sociales concernent principalement les mutations, les affectations et les droits statutaires.
- Concernant la vie familiale, elles interviennent souvent après des séparations, pour des problèmes de gardes d'enfants, pour les problèmes de dépendances des ascendants.
- En matière de logement, elles interviennent dans les recherches ; à noter que les agents C, derniers sortis de l'ENFiP en 2019, ont rencontré de plus grandes difficultés pour se loger.
- Psychologue : 29 actifs, retraités ou stagiaires reçus pour 45 consultations.
- Avocat : 10 consultations.
- Conseil en économie sociale et familiale : 22 bénéficiaires
- Interventions auprès des collectifs de travail et visites de service : la question se pose de savoir si les assistantes sociales seront associées aux demandes de rupture conventionnelle.

ORIENTATIONS DE L'ACTION SOCIALE MINISTERIELLE POUR 2020

Les crédits dédiés à l'action sociale sont maintenus en 2020 au niveau de 2019 soit 116 M€.

La part dédiée aux Crédits d'Action Locale est maintenu à 4,8 M€.

En local, les attentes en matière de logement portent sur la rénovation. Pour l'aide à la parentalité, le besoin porte sur le soutien scolaire. En matière de restauration, les attentes portent sur la qualité et le prix des repas.

VALIDATION DU BUDGET 2020

- Le déjeuner spectacle au cabaret initialement prévu fin mars pour les retraités est reporté jeudi 22 octobre ; la sortie à Bourges est maintenue le 26 septembre.
- La sortie Walibi est reporté samedi 3 octobre ;
- Concernant la sortie accrobranches, la délégation essaie de joindre le prestataire ;

ARBRE DE NOEL 2020 : Choix du spectacle pour le mercredi 2 décembre 2020

- choix n°1 : CHRISTMAS PARTY (spectacle musical)
- choix n°2 : Parade de Noël (comédie musicale)
- choix n°3 : Le Palais enchanté (spectacle visuel)

VALIDATION DE LA SORTIE AU PUY-DU-FOU en JUIN 2021

Le principe de la sortie est acté. Elle aura lieu un week-end avec un départ le samedi matin très tôt et un retour le dimanche soir. 52 places seront proposées. Le prix comprendra le transport, l'entrée au parc pour 2 jours, la cinéscénie le samedi soir, la nuit d'hôtel avec petit déjeuner. Les déjeuners et dîners sont à la charge des participants.

En cas de forte demande, un tirage au sort sera organisé.

Concernant le reste à charge, 3 tarifs seront fixés en fonction du revenu fiscal de référence (pour un couple avec 2 enfants, entre 260 € et 420 €).

RENOUVELLEMENT DU DELEGUE

Gilles MACHENAUD, délégué depuis 5 ans, est reconduit dans ses fonctions pour les 5 prochaines années.

*Les représentants Force Ouvrière au CDAS 63
Titulaires → - Natalie DAIN - Mireille GUEGAN-SENAC
Suppléant → Patrick ALLAIS - Frédéric BASSO*